

Le RAP

RÉSEAU D'AVERTISSEMENTS PHYTOSANITAIRES

Leader en gestion intégrée
des ennemis des cultures

BULLETIN D'INFORMATION | ARBRES DE NOËL

N° 2, 23 avril 2021

Les pesticides : sécurité et prévention

La manipulation des pesticides comporte des risques, il est donc important de connaître les mesures de sécurité lors de leur utilisation. Ce bulletin d'information vous présente des moyens de prévention pour minimiser les risques associés à l'usage des pesticides.

Comment les pesticides entrent-ils dans le corps ?

Les pesticides peuvent pénétrer par la peau, la bouche, les yeux et par les voies respiratoires. Il est important de suivre les recommandations de l'étiquette pour connaître l'équipement de protection individuelle approprié. Pour plus de détails à cet effet, veuillez consulter le site Internet de [SAGe pesticides](#) ainsi que le [Centre canadien d'hygiène et de sécurité du travail](#).

Contact dermique : L'exposition cutanée est la plus courante, que ce soit par des éclaboussures ou par contact d'équipements contaminés.

Inhalation : Les pesticides appliqués à l'aide d'appareil à haute pression forment de fines gouttelettes ou du brouillard en suspension dans l'air qui peuvent être absorbés par les voies respiratoires.

Ingestion : L'ingestion de pesticides est moins répandue, mais beaucoup plus toxique. Le fait de manger ou de fumer par exemple, sans avoir préalablement lavé ses mains peut causer une intoxication aiguë.

Prévention

Pour en apprendre davantage sur la prévention de l'utilisation des pesticides, consultez [cette page](#) du site **SAGe pesticides**.

Avant d'utiliser un produit :

- Lire l'étiquette du pesticide et les soins d'urgence qui y sont associés.
- Suivre les instructions de mélange inscrites sur l'étiquette. Pour certains produits, il y a des restrictions selon la méthode de pulvérisation ou la proximité de puits et des bassins aquatiques.
- Connaître et respecter les délais de réentrée (l'intervalle avant d'entrer à nouveau dans la parcelle après la pulvérisation).
- Les femmes enceintes et les enfants ne devraient jamais être en contact ou manipuler des pesticides.
- Choisir un lieu bien aéré pour faire la préparation de la bouillie. Vous devez vous mettre dos au vent et éviter de respirer les vapeurs ou la poussière (formulation en poudre) qui se dégagent.
- S'assurer que le [système de filtration](#) de la cabine du tracteur est conforme et efficace.

Pendant l'utilisation du produit

- Protéger les parties exposées de votre corps en portant l'équipement de protection individuelle (gants, masque, lunettes, chapeau) correspondant au type de risque du pesticide (voir le tableau ci-bas).
- Prévoir des chiffons ou des serviettes de papier propres pour éponger la sueur de votre visage et vous essuyer si jamais vous êtes aspergé accidentellement par le pesticide.





		Symbole sur l'étiquette du produit			
Équipements de protection individuelle recommandés					Aucun symbole
	Vêtements de protection imperméables aux pesticides	✓	✓	✓	✓
	Gants et bottes imperméables aux pesticides	✓	✓	✓	✓
	Chapeau à large rebord et imperméable	✓	✓	Nécessaire si l'application se fait vers le haut	
	Lunettes antibuée	✓	✓	Nécessaire si irritant pour les yeux	
	Masque respiratoire approuvé pour le type de produit utilisé	✓	✓	Nécessaire en espace clos	

Tableau tiré du site SAgE pesticides

Après la pulvérisation

- Toujours se laver les mains avant de manger, de boire et de fumer **ainsi qu'avant d'aller aux toilettes** (voie d'absorption cutanée importante).
- **Aérer** au maximum la cabine du tracteur si elle n'est pas munie d'un système de filtration approuvé contre les pesticides.
- S'assurer que [l'accès aux champs](#) et à ses abords soit interdit aux personnes et aux animaux. Méfiez-vous de la dérive des pesticides.
- Rincer et éliminer correctement les contenants de pesticides vides. Garder en tout temps hors de la portée des enfants et des animaux, les contenants et les outils ayant servi à la préparation de la bouillie.
- Toujours bien nettoyer l'équipement ou les instruments qui ont pu être en contact avec les pesticides ou ses effluents : cabine du tracteur et son extérieur, vêtements, citerne de pulvérisation, pompe à eau et boyau, instrument de mélange, etc.
- Toujours bien laver vos vêtements avant de les réutiliser. Laver ces vêtements séparément de ceux de votre famille pour éviter les contaminations.

Premiers soins

Voici ce que vous devez faire si vous croyez ressentir les symptômes d'un empoisonnement par des pesticides :

- Quitter immédiatement le lieu d'exposition, enlever les vêtements souillés et laver avec du savon toutes les surfaces de votre corps qui ont été exposées. Suivre les instructions de premiers soins inscrites sur l'étiquette du produit.
- Informer les personnes autour de vous de votre état afin qu'elles puissent vous assister si vous éprouvez une faiblesse.
- Téléphoner au 911 ou au centre antipoison (**1 800 463-5060**) et avoir l'étiquette du produit avec vous lors de l'appel.
- Si vos yeux ont été en contact avec le pesticide, les laver à l'eau tiède en gardant les paupières ouvertes durant au moins 15 minutes.

Délai avant de retourner sur le site

Les pesticides appliqués au champ ne sont pas éliminés immédiatement après leur application et peuvent rester dans les cultures durant plusieurs jours et même plusieurs semaines. On peut se protéger de ces résidus en portant des vêtements protecteurs et en adoptant de bonnes règles d'hygiène, et ce, même au-delà de la période du délai de réentrée. Les délais de réentrée à respecter avant d'entrer dans les plantations ou les champs après un traitement sont présentés dans le bulletin d'information [Pesticides et biopesticides homologués dans la culture des arbres de Noël en 2021](#). **Il est très important de respecter le délai inscrit sur l'étiquette avant de retourner dans les champs après le traitement.**

L'indicateur de risque des pesticides du Québec (IRPeQ)

Il s'agit des indices de risque pour la santé (IRS) et l'environnement (IRE) issus de l'Indicateur de risque des pesticides du Québec dont l'acronyme est [IRPeQ](#).

Vous avez accès, via le site Internet de [SAGÉ pesticides](#), aux indices de risque des pesticides que vous utilisez pour votre entreprise ainsi qu'à une foule d'autres informations pertinentes (délais, volume de bouille à utiliser, etc.). Vous pouvez donc comparer les produits entre eux et choisir les produits à moindre risque. Le Registre de pesticides de SAGÉ pesticides vous permet également de conserver vos données en archives et ainsi suivre l'évolution des risques (IRPest) d'année en année. Les données sont calculées tant pour l'ensemble de la ferme que pour chacun de vos champs.

Références

- Site de recherche d'étiquettes de l'[Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire de Santé Canada \(ARLA\)](#).
- [L'Indicateur de risque des pesticides du Québec \(IRPeQ\)](#).
- Information sur la toxicité et la demi-vie des pesticides sur le site Web de [SAGÉ pesticides](#).
- [Pesticides et biopesticides homologués dans la culture des arbres de Noël en 2021](#), Bulletin d'information N° 4, 23 avril 2021, Réseau d'avertissements phytosanitaires.
- *Loi sur la santé et la sécurité au travail* : articles [51](#) et [62](#).
- [Protégez vos cultures, protégez votre santé](#) : formation présentée les 24 et 25 janvier 2018 sur le port de l'équipement de protection individuelle et les risques à l'utilisation des pesticides.

CONNAISSEZ-VOUS LE REGISTRE DE PESTICIDES?

L'OUTIL EN LIGNE PAR EXCELLENCE POUR :

- calculer et suivre l'évolution des risques liés aux pesticides utilisés dans l'entreprise afin de les diminuer
- inscrire les renseignements exigés par le Code de gestion des pesticides et les partager avec votre conseiller agricole



Pour plus de détails sur les différents usages des pesticides agricoles, sur les risques qu'ils représentent pour la santé et l'environnement, et pour accéder au Registre de pesticides, vous êtes invité à consulter [SAgE pesticides](#).








Mises en garde

Toute intervention de contrôle d'un ennemi des cultures doit être précédée d'un dépistage et de l'analyse des différentes stratégies d'intervention applicables (prévention et bonnes pratiques, lutte biologique, physique et chimique). Le Réseau d'avertissements phytosanitaires (RAP) préconise la gestion intégrée des ennemis des cultures et la réduction des risques associés à l'utilisation des pesticides. Il est recommandé de toujours vous référer aux étiquettes des pesticides pour les doses, les modes d'application et les renseignements supplémentaires disponibles sur le site Web de [Santé Canada](#). En aucun cas, la présente information ne remplace les recommandations indiquées sur les étiquettes des pesticides. Le RAP décline toute responsabilité relative au non-respect des étiquettes officielles.

La formation [Protégez vos cultures, protégez votre santé](#) a été créée pour sensibiliser les producteurs agricoles aux dangers liés à l'utilisation des pesticides. Un [coffre à outils](#) est d'ailleurs disponible et contient plusieurs documents, dont certains en anglais et/ou en espagnol, sur l'utilisation sécuritaire des pesticides.







Ce bulletin d'information a été rédigé par Dominique Choquette, agr., et Julie Marcoux, dta (MAPAQ) et révisé par Louise Thériault, agr. (MAPAQ). Pour des renseignements complémentaires, vous pouvez contacter l'avertisseur du réseau Arbres de Noël ou le secrétariat du RAP. La reproduction de ce document ou de l'une de ses parties est autorisée à condition d'en mentionner la source. Toute utilisation à des fins commerciales ou publicitaires est cependant strictement interdite.


TOXICITÉ ET PERSISTANCE DES PESTICIDES

	Matière active	Nom commercial	Indices de risque		Délai de réentrée	Toxicité aiguë*	Symbole
			IRS	IRE		Symptômes	
ACARICIDES ET INSECTICIDES	Acéphate	ORTHÈNE	29	30	3 jrs	Toxicité aiguë par voie orale. Faible toxicité par voie cutanée. Irritant pour les yeux et la peau.	
	Acéquinocyl	KANEMITE 15 SC	13	16	12 h	Faible toxicité.	Aucun
	Acétamipride	TRISTAR 70 WSP	12	1	12 h	Très toxique : exposition par voie orale. Faiblement toxique : exposition cutanée. Légèrement toxique : exposition par inhalation.	
	<i>Bacillus thuringiensis</i> , sous-espèce <i>kurstaki</i>	REVOK BTK, THURICIDE-HPC	5	ND	4 h	Non toxique, non pathogène	Sensibilisant potentiel, irritant pour les yeux
	Bifénazate	FLORAMITE SC	28	4	12 h	Faible toxicité, irritant pour les yeux.	
	Cyclometofen	NEALTA	234	16	12 h	Faible toxicité par les voies orale et cutanée et par inhalation.	Aucun
	Diméthoate	CYGON 480 EC LAGON 480 E	64	132	De 12 h à 18 jrs selon les activités	Céphalée, étourdissement, vision trouble, larmoiement et salivation.	
	Fonicamide	BELEAF	14	5	12 h	Légèrement toxique par la voie orale et plus faiblement par la voie cutanée et par inhalation.	Irritant pour les yeux
	Flupyradifurone	ALTUS BCS 2960 BYI 02960 200SL	22	76	12 h	Légèrement toxique par voie orale, faiblement toxique par voie cutanée et par inhalation.	Sensibilisant cutané potentiel
	Imidaclopride	ADMIRE 240	8	212	24 h	Modérément toxique par voie orale et faiblement toxique par les voies respiratoires et cutanée.	
	Malathion	MALATHION 85 E	95	144	3 jrs	Toxicité aiguë faible. Effets cancérigènes à long terme.	Poison
	Nucléopolyhédrovirus du <i>Neodiprion abietis</i>	ABIETIV	5	1	4 h	Sensibilisant potentiel.	Irritant pour les yeux
	Perméthrine	AMBUSH 500 EC PERM-UP POUNCE 384 EC	202	110	12 h	Faible toxicité aiguë. Effets cancérigènes.	Poison
	Phosmet	IMIDAN 50-WP IMIDAN WP	124	56	3 jrs	Très toxique par voie orale, modérément toxique par inhalation. Peu toxique par voie cutanée.	
	Pymétrozine	ENDEAVOR 50 WG	61	1	12 h	Faible irritant pour les yeux et la peau.	
Sels de potassium d'acides gras	SAFER'S	5	42	4 h	Faiblement toxique.	Irritant pour les yeux et la peau	



Matière active	Nom commercial	Indices de risque		Délai de réentrée	Toxicité aiguë*		Symbole
		IRS	IRS		Symptômes		
Spinosad	SUCCESS CONSERVE 480SC CONSERVE 120SC ENTRUST	5	72	Une fois sec	Faible toxicité aiguë.		Irritant pour les yeux et la peau
Spirotrétramet	MOVENTO 240 SC	164	1	12 h	Sensibilisateur cutané potentiel.		Sensibilité cutanée potentiel
Tébufénozide	MIMIC 240 LV	8	133	Une fois sec	Faiblement toxique.		Irritant pour la peau et les yeux
Thiaméthoxame	ACTARA 25 WG	69	170	12 h	Légèrement toxique par la voie orale et par inhalation. Faible toxicité par la voie cutanée.		Irrite les yeux
Thiaméthoxame + Cyantraniliprole	MAINSRING 85E	64	243	12 h	Toxicité aiguë faible par voie orale et/ou cutanée, et par inhalation.		Aucun

HERBICIDES

HERBICIDES	2,4-D amine	2,4 D AMINE 600	207	6	12 h	Toxique : exposition cutanée, nausée, vomissement, diarrhée, maux de tête et irritation sévère des yeux.	
	Acide caprique, acide caprylique	BIOLINK EC	ND	154	24 h	Provoque une irritation des yeux.	aucun
	Clopyralide	LONTREL 72 GF-1966 SG	16	39	12 h	Faible. Sévèrement irritant pour les yeux.	
	Clopyralide	LONTREL 360 LONTREL XC PYRALID	31	39	12 h	Faible toxicité aiguë quelle que soit la voie d'exposition. Sévèrement irritant pour les yeux.	
	Diméthénamide-P	FRONTIER MAX	147	20	24 h	Il est un sensibilisant cutané.	Irritant pour les yeux et sensibilisant cutané potentiel
	Flazasulfuron	FLAZASULFURON 25WG KATANA 25WG	11	50	12 h	La toxicité aiguë est faible par voie orale et/ou cutanée, et par inhalation.	Aucun
	Fluazifop-P-butyl	VENTURE L	84	16	12 h	Il est légèrement irritant pour la peau et les yeux et il est un sensibilisant cutané possible.	
	Flumioxazine	SUREGUARD FLUMIOXAZIN 51WDG	19	36	12 h	Légèrement irritant.	
	Glyphosate (sel d'isopropylamide)	ROUND UP TRANSORB GLYFOS	11-13	4	12 h	Faiblement toxique par voie orale et cutanée.	Irritant
	Glyphosate (sel de potassium)	IPCO FACTOR 540	17	1	12 h	Faible toxicité aiguë par les différentes voies d'exposition.	
Hexazinone	VELPAR L VU/DF VU	288	144	48 h	Irritant sévère pour les yeux; vomissement.	Corrosif pour les yeux, irritant pour les yeux	

	Matière active	Nom commercial	Indices de risque		Délai de réentrée	Toxicité aiguë*	
			IRS	IRS		Symptômes	
	Indaziflam	SPECTICLE FLO	6	16	12 h	Faible toxicité aiguë par voies orale et cutanée, ainsi que par inhalation	Aucun
	Oxyfluorène	GOAL 2XL BASKET 2XL	70	121	12 h	Il est peu ou pas irritant pour la peau et les yeux. Il n'est pas un sensibilisant cutané.	Poison, irritant cutané, irritant oculaire, sensibilisant cutané potentiel
	Pendiméthaline	PROWL H ₂ O	257	116	24 h	Il est légèrement irritant pour les yeux.	Aucun
	Simazine	SIMADEx	541	264	De 12 h à 21 jrs selon l'activité	Faible par voie orale ou cutanée; irritant pour les muqueuses.	Poison
	Simazine	SIMAZINE 480	406	121	12 h	Faiblement toxique par les voies d'exposition orale et cutanée et modérément toxique par inhalation	
	Simazine	PRINCEP NINE-T	270	121	De 12 h à 48 h selon l'activité	Faiblement toxique par les voies d'exposition orale et cutanée et modérément toxique par inhalation	Poison
	S-métolachlore	DUAL MAGNUM DUAL II MAGNUM	360	88	12 h	Irritant pour les yeux et la peau.	Irritant pour les yeux, sensibilisant cutané potentiel
	Triclopyr	GARLON XRT	114	47	12 h	Il est légèrement irritant pour les yeux et un sensibilisant cutané.	Irritant pour les yeux, sensibilisant cutané potentiel

FONGICIDES

FONGICIDES	Oxychlorure de cuivre	CUIVRE EN VAPORISATEUR GUARDSMAN OXYCHLORURE DE CUIVRE 50	157	110	48 h	Faiblement toxique par la voie orale et par inhalation. Toxicité modérée par la peau. Sévèrement irritant pour les yeux.	
	Propiconazole	BANNER MAXX	475	8	12 h	Il est un sensibilisant cutané.	
	Trifloxystrobine	FLINT CGA279202 50WG	23	16	12 h	Il est un sensibilisant cutané.	Irritant pour les yeux, sensibilisant cutané potentiel

***Toxicité aiguë** : effets sur la santé qui peuvent être observés à la suite d'une exposition unique ou à court terme. La gravité de l'intoxication dépend du type de produit et de la dose absorbée.

ND : non disponible